

le bulletin

Sacieres- st- Martin

Avril 2015

n°55

Le mot du Maire

A la veille de voter le budget communal, nous savons déjà que l'année 2015 sera une année de transition.

En effet, nous nous efforçons de terminer les différents chantiers entrepris et préparons la suite sans trop savoir les moyens dont nous disposerons.

Nos finances restent toutefois saines, nous avons encore la capacité d'investir pour notre commune.

J'espère organiser pour la fin juin différentes inaugurations pour clôturer les chantiers.

Th BERNARD



Quand la colombe fréquente le corbeau, ses plumes restent blanches, mais son cœur devient noir.

Citations :

On respecte beaucoup le maître qui fait lui aussi ce qu'il enseigne aux autres.

L'avare est un cheval chargé de vin et qui boit de l'eau en chemin.



DATES Importantes

25 AVRIL : Entretien à Chéniers
17 Mai : pétanque
13 Juin : Fête de SACIERGES
11 Juillet : Repas du Lavoir
25 Juillet : Commémoration Machelidon

Et si on y allait !

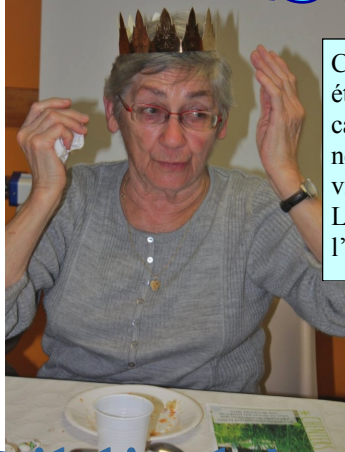


Repas de l'amitié



De nombreux participants pour cette après-midi festive où tous les seniors de la commune avaient répondu présents à l'invitation du Maire . Le repas comme toujours fut de bonne prestance .Le bal animé par l'orchestre de Mr PRINCE a lui aussi tenu toutes ses promesses .

Les rois à Chéniers



Cette année ce sont surtout des Reines qui ont été couronnées . Les fèves ont choisi leur camp !!!! , messieurs acceptez votre défaite ,il ne vous reste plus qu'à finir votre verre de vin ,et à y noyer votre chagrin !!!!
L'année prochaine sera peut être l'année de l'homme !!.



Bibliothèque de Sacierges



Présentation de l'auteure britannique « **Virginia WOOLF** », (1882/1941) par Marie-Anne GUIBERT, à la bibliothèque de SACIERGES SAINT MARTIN, située à Chéniers.

Marie-Anne, résidant sur la commune de Chaillac, passionnée de littérature, s'est bénévolement déplacée pour parler de Virginia WOOLF. Pendant 2 heures, elle a fait connaître à son auditoire la vie peu commune de cette femme du début XX^{ie}-

me. Si le nom de Virginia WOOLF « dit quelque chose » à beaucoup d'entre nous, sa personnalité et son œuvre sont largement méconnues. Citons Nuit et Jour, Mrs Dalloway, la Promenade au Phare

Marie-Anne a donc transmis le vif intérêt que lui inspirent Virginia , son enfance, sa famille, ses rencontres, ses livres et sa fin tragique.

L'auditoire principalement féminin (à l'exception de Mr Axisa, en tant que 1^{er} adjoint et responsable de la bibliothèque), a aimé la voix et la vie que Marie-Anne a mis dans sa présentation. Quant à Virginia WOOLF elle-même, elle a été diversement appréciée , mais en tout cas n'a laissé personne indifférent.

Merci à Marie-Anne et à toutes les personnes qui ont partagé ce moment.

13 Juin

Fête de SACIERGES



Le comité des fêtes essaie de rester dynamique malgré le roulement fréquent de ses membres. En effet, cette année 3 membres ont quitté le comité (S.Delaune, F. Laffeta, M. Riaudet) Heureusement, d'autres ont renforcé l'équipe : P. Caboor ; P. Renvoisé.

Toutes les activités proposées en projet lors de l'A.G. du 25 Avril 2014, ont été accomplies : belote, chasse aux œufs, fête de Juin, pêche des enfants, repas champêtre de l'Abloux, Noël des enfants.

Nous constatons que les activités pour les enfants remportent plus de succès que les autres !!!

Il devient de plus en plus difficile de mobiliser tous les adultes indispensables au déroulement d'une activité aussi importante que la fête champêtre, mais aussi trop peu d'habitants de la commune se sentent concernés. DE plus, cette fête ne correspond plus à ce qu'elle représentait : une kermesse.

Elle sera remplacée par une fête dans le bourg le 13 Juin de cette année, avec animation pendant le repas de midi, brocante en fin d'après midi et soirée, bal gratuit, frites merguez, panier garni.

Peut-être que ce changement de lieu et d'activités attirera davantage le public. Si le déficit est trop important, il faudra sans doute envisager de la supprimer.

Si vous désirez faire partie du comité des fêtes merci de se faire connaître auprès de Mr LAFFETA.

programme

Samedi 13 Juin ; 13 H un repas avec animation vous sera proposé dans la salle des fêtes de SACIERGES : repas préparé par le restaurant Le RELAIS de Sacierges, uniquement sur réservation auprès de: Relais de L'ABLOUX:0254475674 Valérie JOLLIVET:02 54 25 67 44 . Animation : un imitateur de Michel DELPECH .

En fin de soirée à partir de 18 H une brocante nocturne s'installera dans le bourg. Vous pourrez aussi vous restaurer au Relais de l'ABLOUX et à la ramée du comité des fêtes. Un bal gratuit suivi d'un TORO de FUEGO clôturera la journée.

Pêche pour les enfants



Tous les ans le comité des fêtes organise une pêche réservée aux enfants de la commune aux Chaumes de la Lande. La date vous sera communiquée ultérieurement.

Entretien

plantation à Chéniers



26 AVRIL 2015
On réveille le village

A partir de 9H, vous êtes tous conviés à participer à l'entretien du jardin du Lavoir.

Cela consiste à nettoyer, désherber, peindre, planter et aussi à participer aux libations qui terminent habituellement ce genre de manifestations. Ne pas oublier d'apporter vos outils.

Repas du Lavoir



samedi
11 Juillet

Nous fêterons le 10 anniversaire du repas du lavoir !!!!

Le comité des fêtes de Chéniers, a cette année prévu une belle animation en invitant Mr TASSOTTO pour assurer l'ambiance musicale. Espérons que le temps sera aussi de la partie. Nous rappelons que ce repas est réservé aux Habitants de Chéniers et à leurs invités et cela sous réservation.

Vivement cet été !!!!

Réalisations municipales

La commune a engagé beaucoup de travaux en 2015 . Le hangar est presque terminé . Les travaux du cimetière (drainage et gravillonnage) sont terminés . Le cimetière sera (comme toujours) impeccable pour les Rameaux ,les cantonniers y travaillent . Les travaux concernant la salle des fêtes sont en cours , malgré le léger retard , ils seront terminés pour le début juin 2015 .



Hangar

Salle des fêtes



cimetière

Pose câble fibre de verre

Bientôt le haut débit .

Travaux de la 3^{ème} tranche engagés par le RIP 36 (8200000 €) financés par l'Europe(22%),l'état (14,6 %),la région (24%), le RIP(11%) et la CDC 130967 € soit 2% pour notre collectivité, ce qui est une opération très intéressante . Le haut débit sera boosté sur les communes de Nuret , Oulches , Concremiers, La Pérouille, Lurais, Néons, Sacières , Thenay . La connexion sera confiée à Orange et devra normalement se faire courant 2016!!!!!! .

RIP = Réseau d'initiative publique de l'Indre . Syndicat mixte (Conseil général et la communauté d'agglomération Castelroussine)



Pétanque à Chéniers



17 Mai 2015

Comité des fêtes de CHENIERS

Ce tournoi est réservé aux habitants de la commune de SACIERGES et à leurs invités. Il est organisé par le comité, l'inscription est gratuite. Il se déroulera le 17 mai ,avec la participation de 6 triplettes maximum. Une inscription minimum de 4 équipes est indispensable à l'organisation de ce tournoi . Merci de vous inscrire avant le 2 Mai : auprès de Gilles BARITAUD : Tel 02 54 47 59 36

MACHELIDON



25 juillet

Commémoration

Le 25 juillet à 10 H30 sur la place **MACHELIDON** à Chéniers nous célébrerons la mémoire du résistant **Georges MACHELIDON** natif de Chéniers , capitaine FTP,mort en déportation le 25 Mars 1945 . A l'occasion de cette cérémonie et grâce à l'initiative de Mr Richard OTLEY . la commune accueillera une troupe de militaires écossais composée d'une fanfare de plus de 30 personnes entourée de 30 soldats . De plus ,une trentaine de militaires français seront à leur coté . Le défilé se fera à partir du Charlet à 10 H 30 . Il y aura beaucoup d'invités et sûrement une participation importante je l'espère, de la population de la commune . Cette cérémonie sera bien sûr présidée et menée par l' ANACR de St BENOIT DU SAULT .

site internet

MESSAGE

La déchèterie du COLOMBIER est définitivement fermée . Il est totalement interdit d'y déposer des ordures .

Vous pouvez dès à présent aller surfer sur le site de la Mairie :

WWW. mairie-sacieres.com

Vous y trouverez toutes les activités présentes dans votre commune . Beaucoup d'informations venant de votre Mairie et de certains habitants quand ils le désirent . Le bulletin municipal sera lui-même en ligne . Si vous voulez faire passer des messages via le site, merci de contacter la mairie .

A NOTER

BIBLIOTHEQUE DE Sacieres
Ouvverte tous les dimanches matins de :
11h à 12h
Et mercredi de 17 H à 19 H
Accessible gratuitement à tous
Adresse : Chéniers



HORAIRES

La Mairie sera ouverte au public

Lundi : 8H30 à 12H et 13H30 à 17H
Mardi : 8H30 à 12H et 13H30 à 17 H
Vendredi : 8H30 à 12H et 13H30 à 17H
Samedi ; 9H 00 à 12H

Numéros d'URGENCES
SAMU 36 LE 15
Secours Urgences le
le 15 , le 18, le 112
Gendarmerie le 17

Rédaction : Agnès RENVOISE
:Guy AXISA
Bérénice LAMOUREUX

Si vous n'avez pas reçu le bulletin chez vous demandez le à la Mairie , merci

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 3 FEVRIER 2015

Convocation du 26 janvier 2015

L 'an deux mil quinze, le trois février, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sacierges Saint Martin, légalement convoqué, s 'est réuni en séance publique.

PRESENTS : Guy AXISA, Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Julien BITARD, Pascal DELANAUD, Bérénice LAMOUREUX, Dominique PELLERIN, Alfred PRINCE, Agnès RENVOISE

Absent excusé : Marc COUSSEAU - **Secrétaire de séance** : Bérénice LAMOUREUX - **Votants** : 10

I.A.T. : Indemnité d'Administration et de Technicité

Un membre du personnel communal a fait la demande de pouvoir bénéficier de cette indemnité qui est non obligatoire mais dont bénéficient une majorité des personnels des communes voisines.

Au niveau 1, le montant de cette indemnité annuelle est de 449,30 euros.

Le conseil municipal décide à 6 voix pour (et 4 contre) de donner cette indemnité de niveau 1 aux 4 personnes employées par la commune (cantonniers et secrétaire). Elle sera budgétisée pour 2015 et versée en fin d'année.

Elle sera revue chaque année.

DELIBERATION DE CESSON DU CONTRAT DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA CLOTURE OFFICIELLE DU SYNDICAT DE VOIRIE

Le conseil municipal adopte la cession du contrat de maîtrise d'oeuvre de la voirie à la commune de Sacierges qui le délègue à l'entreprise DB (9 votants, T. Bernard n'ayant pas participé au vote)

TRAVAUX DU CAFE COMMUNAL

Le délai d'affichage du permis de construire est échu, les devis des entreprises ont été étudiés, le dossier des différentes subventions est complet et le projet d'agrandissement pourrait être financé à hauteur de 70%. La propriétaire mitoyenne n'a toujours pas donné son accord pour couper sa toiture. Par conséquent, il est délicat de débiter les travaux actuellement et l'ensemble du conseil municipal est sollicité pour trouver une solution pour convaincre la propriétaire mitoyenne qui n'habite par ailleurs pas en permanence à Sacierges (résidence secondaire occupée quelques semaines par an). Cette situation est délicate et pénalise l'activité du café communal qui ne peut pas accueillir suffisamment de couverts.

TRAVAUX DE LA SALLE DES FETES

Le planning se déroule normalement et la livraison pourrait intervenir en fin d'hiver .On peut toujours louer la salle des fêtes car l'ancienne cuisine est disponible et les travaux se déroulent sans intervention à l'intérieur de la salle des fêtes.

TRAVAUX DU CIMETIERE

Les travaux sont bien avancés et doivent se terminer début février de façon à ne plus avoir de problèmes de ravinement qui pourraient perturber la journée des Rameaux le 29 mars. Le travail des agents communaux devrait être facilité car il ne devrait plus y avoir de descente de sable vers le bas du cimetière.

AMENAGEMENT DU HANGAR COMMUNAL POUR LE MATERIEL

La période hivernale a été mise à profit pour terminer les aménagements intérieurs (stabilisation du sol) et extérieurs (abords, écoulements, fossés) et le hangar devrait être totalement fonctionnel d'ici le printemps.

PROPOSITIONS D 'ACQUISITIONS D' IMMEUBLES

Mme Balat propose de donner à la commune sa petite maison qui est accolée à la mairie de Sacierges. Elle comporte 2 pièces et une cave. La destination de cet immeuble n'est pas définie mais la mitoyenneté avec le bâtiment communal ne permet pas vraiment d'hésiter. Le conseil municipal vote pour (10 voix) et autorise M. le Maire à contacter le notaire pour entamer les démarches d'acquisition. Les enfants de M. Guy Authiat ont également proposé de vendre sa maison à la commune pour un montant approximatif de 20 000 euros. Il serait possible d'obtenir une subvention qui permettrait de l'acquérir pour moins de 10 000 euros. La surface habitable est faible mais la maison pourrait être annexée au gîte communal. Le conseil municipal est partagé car il est difficile de voir quelle utilisation réelle pourra en être faite (logement pour du personnel communal ? agrandissement du gîte ? Autre utilisation ?). Le conseil municipal vote : 5 voix pour / 4 absentions / 1 contre.

M. le Maire va donc entamer les démarches mais il est nécessaire de réfléchir plus précisément au devenir de cette maison avant de l'acquérir définitivement (mise en place d'une commission de travail à prévoir).

PREPARATION DU BUDGET 2015

En vue du prochain budget, il est prévu de demander des devis à différentes entreprises dans le courant du mois de février (a chat de cailloux, aménagement du passage dangereux sur la route de la Puchallerie) .

La prochaine réunion du conseil est prévue le mardi 3 mars.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 3 MARS 2015

Convocation du 24 février 2015

L'an deux mil quinze, le trois mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sacierges Saint Martin, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

PRESENTS : Guy AXISA, Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Julien BITARD, Marc COUSSEAU, Pascal DELANAUD, Bérénice LAMOUREUX, Alfred PRINCE, Agnès RENVOISE

Absente excusée : Dominique PELLERIN

Secrétaire de séance : Bérénice LAMOUREUX

Votants : 10

TRAVAUX DU R.I.P sur la commune

Dans le cadre de la convention entre le conseil général et Orange, grâce aux subventions du conseil général, les travaux d'installation du haut débit sont en cours sur la commune et ont occasionné des perturbations de circulation sans gravité (mise en place de déviations temporaires). Le branchement définitif ne sera effectif qu'en 2016 mais l'objectif du conseil général est de permettre aux habitants des communes rurales les plus mal desservies d'accéder au réseau internet dit « haut débit ».

DEGRADATION DES VOIES COMMUNALES

Du fait des conditions climatiques et de l'entretien d'un nombre de plus en plus important d'animaux en plein air, certaines voies communales ont été particulièrement dégradées dans le courant de cet hiver (accumulation de boue, création d'ornières sur les accotements et les entrées des parcelles, très forte dégradation de chemins). La commune pourrait être tenue responsable en cas de survenue d'un accident du fait de ce mauvais état mais il est difficile de budgétiser chaque année pour les mêmes dégradations régulières. Il serait souhaitable que chacun se responsabilise et que les usagers qui dégradent trop régulièrement essaient de trouver des solutions alternatives pour l'entretien en plein air de leurs animaux.

DELIBERATION DE NON RATTACHEMENT DES CHARGES ET PRODUITS SUR LE BUDGET ASSAINISSEMENT 2015

En regard des faibles sommes concernées (< 1000 euros), le trésorier demande au conseil municipal de délibérer. Cette délibération est adoptée à 10/10 voix.

DELIBERATION POUR DEMANDE DE LA SUBVENTION DU FAR (Fonds d'Action Rurale)

Le conseil municipal autorise M. Le Maire à demander la subvention de 7669 euros pour le FAR. Cette somme sera utilisée pour les travaux de voirie de 2015 sur les villages de la Minière et de la Puychallerie.

DEMANDE D'UTILISATION D'UN TERRAIN COMMUNAL par M. Pierre Renvoisé

M. Pierre Renvoisé est maraîcher bio. Il réside à Sacierges mais ses parcelles pour cultiver ses légumes se trouvent sur la commune de Mouhet à 28 km de chez lui. Il demande à pouvoir exploiter la parcelle de 6000 m² environ achetée précédemment à M. Bruno Dubrac pour construction de maisons individuelles. Le conseil municipal donne son accord (10/10 voix), sous réserve de l'implantation de cultures à cycle court, de l'absence de construction (uniquement des tunnels temporaires) et de la restitution de la parcelle en cas de demande d'achat pour construction d'une maison. Cette mise à disposition va être formalisée par une convention entre la commune et M. Renvoisé, avec un loyer de 60 euros/an pour la parcelle.

REPARTITION POUR LA TENUE DES ELECTIONS DES 22 ET 29 MARS

L'ensemble du conseil se répartit sur les 2 jours, à raison de plages horaires de 8h à 13 h pour la matinée et de 13h à 18 h pour l'après-midi.